

## Liste des documents à fournir pour la modification de DIRIGEANT

<b>IMPRIME</b>	<b>Formulaire M3A ou M3B (pour une SNC) ou M2</b>
<b>OBSERVATIONS</b>	⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui (joindre le <b>pouvoir</b> )

### ACTIVITE RELEVANT DU REPERTOIRE DES METIERS

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne**  
**Centre de Formalités des Entreprises**  
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex  
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79  
[cfe@cm-marne.fr](mailto:cfe@cm-marne.fr)

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h  
Le vendredi de 8h30 à 12h

**SUR RENDEZ-VOUS**

### DOCUMENTS POUR LA SOCIETE

- 1 exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale
- 1 ex. du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

### DOCUMENTS POUR LES DIRIGEANTS

#### Pour les dirigeants :

- Eventuellement 1 exemplaire des cessions de parts enregistrés
- 1 exemplaire des statuts modifiés certifié conforme **si le gérant est nommé dans les statuts**
- Copie Carte d'Identité **ou** Passeport en cours de validité
- Attestation de non condamnation pénale
- Pour les nationalités étrangères : justificatifs
- Justificatif de qualification et attestation de stage (**Stage de gestion obligatoire**) ou justificatif de dispense de stage

*Les personnes ayant eu une activité de « chef d'entreprise » ou ayant cotisé à une caisse de cadres pendant 3 ans peuvent être dispensées de ce stage, sur pièces justificatives.*

#### Si le dirigeant est une personne morale

- 1 extrait k bis original de moins de 3 mois
- Lettre nommant le représentant permanent s'il n'est pas le dirigeant de la société

Si le gérant est majoritaire : Liste des organismes conventionnés par le RSI pour déterminer le choix de l'assurance maladie du GERANT MAJORITAIRE : doit être reporté obligatoirement sur le formulaire TNS

#### Pour les commissaires aux comptes

- Lettre d'acceptation de la mission et s'il n'est pas encore mentionné sur la liste publiée, attestation d'inscription sur la liste

## TARIF

↳ Pour l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : chèque à l'ordre du Tribunal de Commerce

□ 198.64 €

*82.94 € pour les SASU ou EURL dont l'associé unique, personne physique, est le mandataire social.*

↳ Pour l'inscription au Répertoire des Métiers : chèque à l'ordre de la Chambre des Métiers

□ 190.00€

*Si l'activité dépend à la fois du Répertoire des Métiers et du Registre du Commerce, **la formalité doit se faire auprès du Répertoire des Métiers et vous devez établir 2 chèques (Tribunal de commerce et CMA)***